

Actualités du droit des ICPE

14 décembre	Marseille	Entreprises : ICPE toute taille, tout secteur d'activité
1 Jour (7h) 9h-17h		Public : Cadres dirigeants Ingénieurs et techniciens de l'industrie et des bureaux d'étude, responsables environnement, agents des organismes et administrations de contrôle, juristes
400 € HT adhérent 600 € HT non adhérent		Pré-requis : Les bases de la législation des ICPE
		Contact - inscription : Brigitte REBOURG - afip@urip.fr Tél 04 91 14 30 77 Fax 04 91 56 01 91
		Réf. formation : 2017-016

Objectifs

Faire un point d'actualité sur les textes récents concernant les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et sur des décisions de justice importantes récemment intervenues dans ce domaine.

Moyens pédagogiques et techniques



Intervenant

Céline LE GRAND – Juriste en Droit de l'Environnement - Environnement Industrie

PROGRAMME PREVISIONNEL

CLASSEMENT ET REGIME JURIDIQUE

- Nomenclature des ICPE
- Réforme de l'évaluation environnementale
- Procédures de déclaration, enregistrement, autorisation environnementale
Focus sur les dernières réformes : télédéclaration, cerfa enregistrement, autorisation unique
- Prescriptions applicables
- Nomenclature et effets dans le temps : antériorité et droits acquis
- Modifications substantielles
Nouvelles règles suite à la réforme 2017

OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT

- Surveillance des émissions industrielles
- Déchets
- Directive IED et Réexamen périodique
Simplification du Dossier de réexamen
- Visites de contrôle : les points clés
- Gestion des sites et sols pollués
Révision de la procédure de référence
- Cessation définitive d'activité

RESPONSABILITÉS ET CONTENTIEUX

- Apports de la Loi de modernisation du 21^e siècle*
- Contentieux administratif
- Responsabilités civile, pénale, environnementale.

Tarif déjeuner compris